GENEVOIS FRANÇAIS Pôle métropolitain

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

SOMMAIRE

3 ÉDITO

4 2021 : LES ACTUALITÉS PHARES DU GENEVOIS FRANÇAIS

5 QU'EST-CE QU'UN PÔLE MÉTROPOLITAIN ?

11 LE GRAND GENÈVE

14 LA MOBILITÉ

18 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

22 LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

28 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

34 CULTURE

36 COMMUNICATION

ÉDITO

GENEVOIS FRANÇAIS Pôle métropolitain

Christian
DUPESSEY
Président
du Pôle métropolitain
du Genevois français

Voici venue pour le Pôle métropolitain l'heure de dresser le bilan de l'année 2021, année marquée par la poursuite de la pandémie et des mesures sanitaires, et qui toutefois aura démontré l'émergence de nouveaux besoins et nouvelles problématiques, dont la résolution ne peut s'envisager qu'à l'échelle de notre bassin de vie transfrontalier.

Après de nombreux échanges avec nos autorités locales, le Gouvernement français adaptait en janvier 2021 ses nouvelles mesures de gestion et de contrôle spécifiques aux frontières pour fluidifier les flux à la frontière franco-suisse. Le Pôle métropolitain s'était également montré force de proposition auprès des partenaires suisses, pour la mise en place et le maintien de mesures liées au télétravail frontalier, prolongé jusqu'à fin 2022. Il s'agissait notamment de trouver un équilibre, afin d'éviter les effets de concurrence avec le travail en France, tout en limitant les déplacements sur le territoire.

Après avoir obtenu depuis 2007 plus de 80 millions de francs de cofinancements de la Confédération suisse pour la réalisation des grandes infrastructures de transport côté français, le Pôle métropolitain a signé en juin 2021 un projet d'agglomération de 4e génération aux côtés des 7 autres partenaires du Grand Genève. Plusieurs projets essentiels au Genevois français ont ainsi été proposés au cofinancement de la Confédération, parmi lesquels l'extension des trams transfrontaliers à Ferney-Voltaire et Annemasse (phase 2), le bus à haut niveau de service Annemasse-Bonne-Hôpital, l'interface multimodale de Marignier, ainsi que de nombreuses mesures en faveur des modes doux (cyclistes, piétons).

La transition écologique représente le fil directeur de notre mandat 2020-2026. Traduit à l'échelle du Grand Genève, il comprend les Assises européennes de la transition énergétique, La Nuit est belle, une Charte pour un Grand Genève en transition, ainsi que le déploiement d'une consultation à l'échelle transfrontalière qui permettra de compléter notre réflexion à une agglomération décarbonée en 2050. À l'échelle du Genevois français, la transition écologique se retrouve dans toutes les thématiques portées par le Pôle métropolitain.

Pour répondre à l'enjeu climatique, le futur de notre bassin de vie doit coïncider avec davantage de transports publics pour une offre mieux adaptée. 2021 nous aura permis de franchir une nouvelle étape en ce sens avec la signature d'une Charte mobilité préfigurant la création d'une autorité organisatrice de la mobilité sur le Genevois français au 1er janvier 2025. Les incitations au covoiturage combinées au déploiement continu de l'autopartage illustrent notre volonté d'aller vers des transformations profondes dans la mobilité du quotidien et dans l'aménagement de notre territoire.

Les instances du Pôle métropolitain s'appuient sur une gouvernance collective, avec des responsabilités partagées entre les Vice-présidents et les membres du Bureau issus des intercommunalités du Genevois français. Nous appelons de nos vœux un échange politique toujours respectueux et nous nous engageons à œuvrer en faveur d'une communication fluide entre organes politiques, pour un travail main dans la main donnant les meilleurs résultats, au service des 425'000 habitants du Genevois français.

2021 LES ACTUALITÉS PHARES DU GENEVOIS FRANÇAIS

P. 10

La feuille de route du mandat 2020-2026

P. 12

Un 4e Projet d'agglomération

P. 14

Le Pôle métropolitain confirme son engagement pour le covoiturage

P. 15

Du nouveau pour nos services à la mobilité

P. 26

178 communes participent à la 2e édition de La Nuit est belle !

P. 37

Gestion transfrontalière de la crise sanitaire : la prise en comptes des bassins de vie transfrontaliers

QU'EST-CE QUE LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS ?

Le Genevois français compte plus de 425 000 habitants, 119 000 emplois et 22 000 entreprises. Il est composé de 8 intercommunalités, représentant 117 communes situées dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Il constitue la partie française du Grand Genève, agglomération transfrontalière de plus d'un million d'habitants.

Le Pôle métropolitain impulse et coordonne des politiques publiques pour répondre d'une seule voix aux défis spécifiques de notre territoire. L'enjeu : rassembler les énergies de ses membres pour construire des projets porteurs de sens, au service de la transition écologique et de la qualité de vie des habitants.

Faire ensemble ce que l'on ne peut faire seul

Le Pôle métropolitain renforce la cohérence et les capacités d'action des élus du Genevois français dans les domaines suivants :

- **le développement des transports publics et des nouvelles mobilités ;**
- **la transition écologique du territoire ;**
- **l'aménagement durable du territoire ;**
- **la création d'emplois et le développement de la formation et de l'enseignement supérieur.**

Le Pôle métropolitain c'est :

- **réunir en communauté de moyens**
- **agir en communauté de projets**
- **réussir en communauté de destin**

117 COMMUNES

- **3 communautés d'agglomération**
- **5 communautés de communes**

425 000 HABITANTS

8 MEMBRES

Annemasse Agglo
Annemasse - Les Voirons Agglomération

CC Pays Bellegardien
Un pari sur l'avenir

Arve & Salève
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays de Gex agglo

Communauté de Communes Faucigny Glières

Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes du Genevois

THONON agglomération

Le Genevois français, un territoire à enjeux

Avec un taux de croissance de 1,5 % par an ces 5 dernières années, le Genevois français connaît un rythme de croissance démographique parmi les plus importants d'Europe : il accueille plus de 6 000 habitants supplémentaires par an. Il doit ainsi relever de nombreux défis en termes d'équipements des territoires pour assurer un développement équilibré, maîtrisé et durable à l'échelle de son bassin de vie mais aussi dans le cadre du Grand Genève, entre France et Suisse.

Ce territoire transfrontalier connaît des déséquilibres sociaux, environnementaux et économiques. Le Genevois français est confronté à une véritable explosion de la mobilité avec un phénomène de congestion aux frontières (650 000 passages de douane par jour aux frontières du canton de Genève) ainsi qu'à de fortes disparités dans l'accès aux équipements et en matière de services à la population (santé, culture, formation, etc.).

Il doit en outre veiller à mieux répartir la production de logements et la création d'emplois à l'échelle de l'agglomération et faire face à un développement urbain induisant une pression sur l'environnement, sur la qualité de l'air et sur les terres agricoles.

C'est l'enjeu principal du Pôle métropolitain du Genevois français : bâtir, porter et déployer un projet collectif et cohérent capable d'engager le territoire sur la voie des nouvelles mobilités, de la transition écologique, de l'aménagement du territoire et du développement économique.

Qu'est-ce qu'un pôle métropolitain ?

Un pôle métropolitain est un établissement public constitué par accord entre des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, en vue d'actions d'intérêt métropolitain, afin de promouvoir un modèle d'aménagement, de développement durable et de solidarité territoriale. Les organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale se prononcent, par délibérations concordantes, sur l'intérêt métropolitain des compétences qu'ils transfèrent ou des actions qu'ils délèguent au Pôle métropolitain.

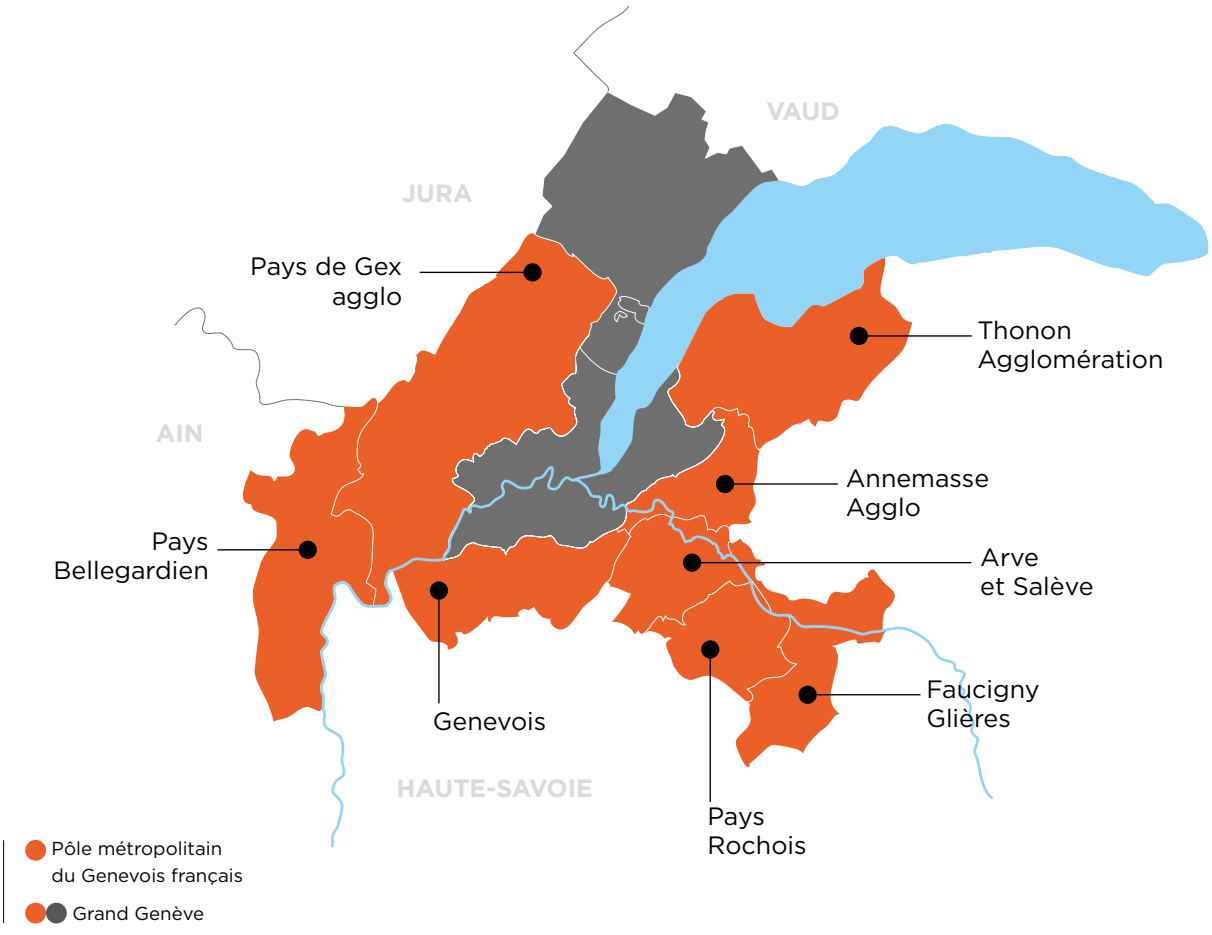

Les instances politiques

Le Bureau

Il incarne l'exécutif du Pôle métropolitain. Élu par le Comité syndical, il se réunit une fois par mois et compte un Président et sept vice-présidents pour un total de 16 membres. **En 2021, le Bureau du Pôle métropolitain s'est réuni à 11 reprises.**

→ PRÉSIDENT
Christian DUPESSEY,
Annemasse Agglomération

→ 1ER VICE-PRÉSIDENT,
Délégation générale et délégué à l'aménagement du territoire
Vincent SCATTOLIN,
Pays de Gex agglo

→ 2E VICE-PRÉSIDENTE
déléguée aux services à la mobilité
Chrystelle BEURRIER,
Thonon agglo

→ 3E VICE-PRÉSIDENT
délégué aux finances, aux politiques partenariales et au Projet d'agglomération du Grand Genève
Pierre-Jean CRASTES,
CC Genevois

→ 4E VICE-PRÉSIDENT
délégué au développement économique et à l'attractivité
Marin GAILLARD,
CC Pays Rochois

→ 5E VICE-PRÉSIDENT
délégué aux mobilités urbaines, interurbaines et transfrontalières, préfiguration de l'Autorité organisatrice de la mobilité (AOM) du Genevois français
Stéphane VALLI,
CC Faucigny-Glières

→ 6E VICE-PRÉSIDENTE
déléguée à l'habitat
Catherine BRUN,
CC Pays Bellegardien

→ 7E VICE-PRÉSIDENT
délégué à la transition écologique et à la qualité de l'air
Sébastien JAVOGUES,
CC Arve et Salève

→ 9E MEMBRE DU BUREAU
déléguée à l'innovation, valorisation et suivi des actions innovantes
Aurélie CHARILLON,
Pays de Gex agglo

→ 10E MEMBRE DU BUREAU
délégué à la communication, à la concertation et à la culture
Gabriel DOUBLET,
Annemasse Agglomération

→ 11E MEMBRE DU BUREAU
Christophe ARMINJON,
Thonon agglo

→ 12E MEMBRE DU BUREAU
Carole VINCENT,
CC Genevois

→ 13E MEMBRE DU BUREAU
Jean-Claude GEORGET,
CC Pays Rochois

→ 14E MEMBRE DU BUREAU
délégué à l'innovation sociale
Philippe MONET,
CC Faucigny-Glières

→ 15E MEMBRE DU BUREAU
Benjamin VIBERT,
CC Pays Bellegardien

→ 16E MEMBRE DU BUREAU
déléguée à l'agriculture et espaces naturels
Nadine PERINET,
CC Arve et Salève

EN SAVOIR +

Le Bureau a évolué en 2022, voir la composition actuelle sur le site internet

→ genevoisfrancais.org/les-instances

Le comité syndical

Le Comité syndical règle par ses délibérations les affaires relevant des compétences du Pôle métropolitain. **Il élit le Président, les Vice-présidents et le Bureau.** Chaque collectivité membre du Pôle métropolitain est représentée par deux délégués titulaires, et au-delà de 20 000 habitants supplémentaires par un délégué titulaire supplémentaire par tranche de 10 000 habitants.

43 délégués titulaires et 43 suppléants composent le Comité syndical. Au total, **9 Comités syndicaux** ont été tenus en 2021 (dont 2 séminaires).

En 2021, les Communautés de communes du Pays Bellegardien et de Thonon Agglomération ont redésigné de nouveaux délégués au sein du Comité syndical.

- **Pour la Communauté de communes du Pays Bellegardien,** Messieurs Christophe MAYET (délégué titulaire) et Régis PETIT (délégué suppléant) ont échangé leurs fonctions. Monsieur Régis PETIT a été désigné délégué titulaire et Monsieur Christophe MAYET délégué suppléant.
- **Pour Thonon Agglomération,** Monsieur Joseph DEAGE (délégué titulaire) et Madame Marie-Pierre BERTHIER (déléguée suppléante) ont échangé leurs fonctions. Madame Marie-Pierre BERTHIER devenant déléguée titulaire et Monsieur Joseph DEAGE, délégué suppléant.

L'équipe du Pôle métropolitain

En 2021, le Pôle métropolitain est doté d'une équipe de 18 agents permanents, comprenant 11 titulaires et 7 contractuels.

Le rapport financier

2021

- **4 434 200,26 €** en fonctionnement
- **283 231,07 €** en investissement
- **7 €** contribution par habitant

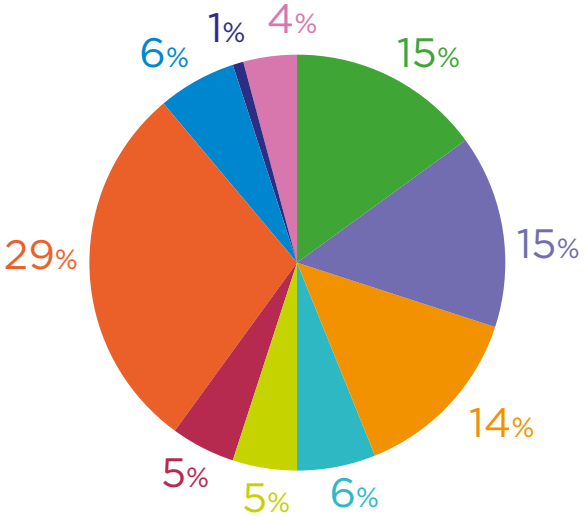

Affectation du budget

- Transition écologique **671 000 €**
- Mobilité **666 820 €**
- Développement économique, innovation, formation **645 181 €**
- Communication **290 000 €**
- Aménagement du territoire **212 000 €**
- Gouvernance **250 000 €**
- Frais personnel **1 319 000 €**
- Fonctionnement de la structure **289 500 €**
- Investissement **45 000 €**
- Réserve **166 673,26 €**

Budget primitif 2021

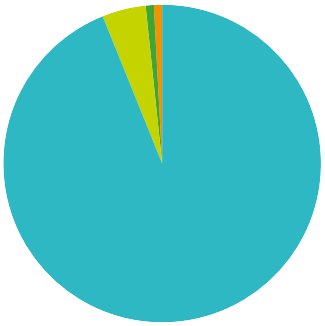

Dépenses
4 717 431,33 €

- Fonctionnement **4 434 200,26 €**
- Investissement **216 820 €**
- Reste à réaliser **33 999,84 €**
- Report 2020 en investissement **32 411,23 €**

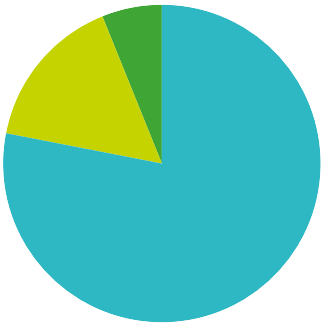

Recettes
4 717 431,33 €

- Fonctionnement **3 695 104 €**
- Investissement **739 096,26 €**
- Reste à réaliser **283 231,07 €**

Compte administratif 2021

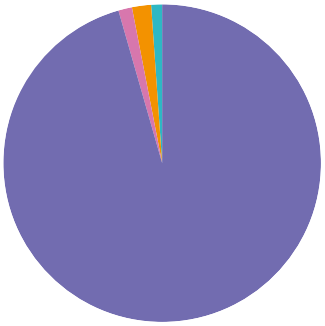

Dépenses
3 608 711,21 €

- Fonctionnement **3 451 173,26 €**
- Investissement **48 332,66 €**
- Reste à réaliser **76 794,06 €**
- Report 2020 en investissement **32 411,23 €**

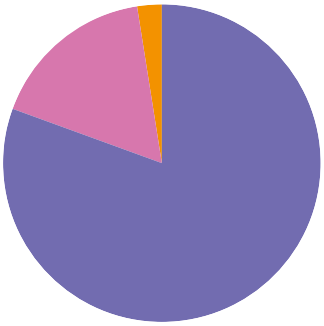

Recettes
4 350 931,19 €

- Fonctionnement **3 514 203 €**
- Investissement **739 096,26 €**
- Reste à réaliser **97 632,18 €**

Contributions des EPCI en 2021

		BUDGET PRINCIPAL 2021	
Membres	Population totale INSEE 2019	€/habitant	Total contribution
• Pays de Gex Agglo	98 753	7,00 €	691 271,00 €
• Annemasse Agglomération	91 852	7,00 €	642 964,00 €
• Thonon Agglomération	90 994	7,00 €	636 958,00 €
• Communauté de Communes du Genevois	48 064	7,00 €	336 448,00 €
• Communauté de Communes du Pays Rochois	28 782	7,00 €	201 474,00 €
• Communauté de Communes Faucigny Glières	28 032	7,00 €	196 224,00 €
• Communauté de Communes du Pays Bellegardien	22 387	7,00 €	156 709,00 €
• Communauté de Communes Arve et Salève	20 374	7,00 €	142 618,00 €
Total membres Pôle métropolitain du Genevois Français	**429 238**		**3 004 666,00 €**

La feuille de route 2020 – 2026

Les élus du Comité syndical du Pôle métropolitain du Genevois français ont adopté le 26 mars 2021 la Feuille de route du mandat 2020-2026.

Ce document trace les grandes lignes de la politique et des priorités à engager par domaines par la collectivité, pour l'ensemble du mandat.

Les grands axes

- Maîtriser, organiser et choisir notre développement pour aménager durablement le Genevois français et le Grand Genève
- Préserver et valoriser les ressources du territoire, vers plus de sobriété
- Transformer les mobilités
- Favoriser les transitions économiques avec les acteurs
- Faire pour et avec les citoyens
- Connaître et valoriser les actions

EN SAVOIR +

genevoisfrancais.org/2020-2026

LE GRAND GENÈVE

Grand Genève
AGGLOMÉRATION FRANCO-VALDO-GENEVOISE

- **2** pays
- **2** cantons
- **2** départements
- **1** région

- **209** communes
- **2 000** km²

- **1** million d'habitants
- **553 000** emplois

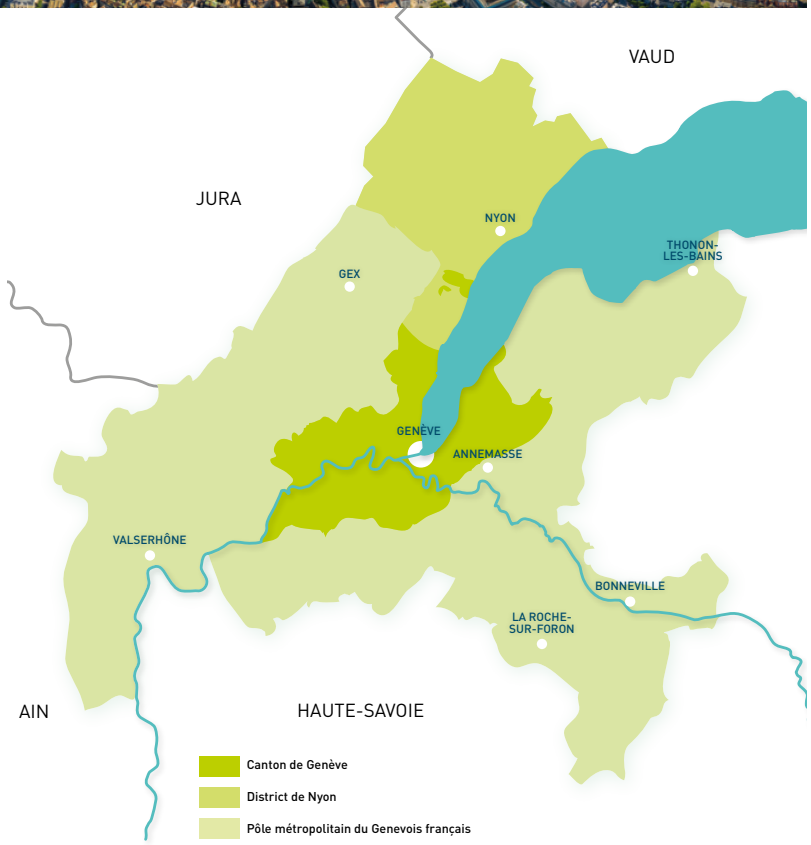

Composé de 209 communes, le Grand Genève est un groupement de collectivités publiques locales de part et d'autre de la frontière franco-suisse. Cette agglomération transfrontalière englobe les 117 communes du Pôle métropolitain du Genevois français, les 45 communes du Canton de Genève ainsi que les 47 communes du district de Nyon, ce qui représente plus d'un million d'habitants.

Avec plus d'un million d'habitants et plus de 553 000 emplois, ce territoire est l'un des plus dynamiques d'Europe.

Source habitants et emplois : OST 2019.

Les conséquences de ce développement rapide et soutenu sont toutefois difficiles à gérer : mobilité individuelle en expansion, déséquilibre dans la répartition emplois et habitants, prix du foncier en hausse, difficulté à se loger, menaces sur les espaces ouverts. Ces difficultés sont communes à de nombreuses agglomérations européennes.

Y remédier constitue des défis qui demandent des réponses rapides, complexifiées par la présence d'une frontière. Maintenir et surtout développer la coopération des acteurs franco-valdo-genevois est ainsi une évidence et une urgence.

C'est la vocation du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) Grand Genève qui apporte et porte des solutions politiques, techniques et financières pour la réalisation d'actions transfrontalières conjointes autour de 3 grands domaines : la mobilité, l'aménagement du territoire et l'environnement.

Dans ce cadre, **le Pôle métropolitain du Genevois français, en fédérant les intercommunalités du territoire, constitue l'interlocuteur principal des collectivités suisses et françaises, pour relever les défis frontaliers et transfrontaliers du Grand Genève.**

Installé en 2013, le Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) – structure de droit suisse – assure la gouvernance du Grand Genève et œuvre au développement d'actions. Il est en charge de la conception et du suivi des différents Projets d'agglomération franco-valdo-genevois (4 générations de dispositif à ce jour).

EN SAVOIR +

Les Projets d'agglomération
grand-geneve.org/projets-dagglomeration/

Composé de 26 membres – 24 membres de droit et 2 membres associés – représentant l'ensemble des territoires impliqués, le GLCT Grand Genève réunit les partenaires suivants :

Pour respecter la construction tripartite de l'Agglomération franco-valdo-genevoise, le GLCT Grand Genève est géré, au quotidien, par une Présidence composée d'un Président, **Monsieur Antonio Hodgers, pour le canton de Genève,** d'un premier Vice-président **Monsieur Christian Dupessey pour le Pôle métropolitain du Genevois français** et d'une deuxième Vice-présidente **Madame Christelle Luisier Brodard pour le canton de Vaud.**

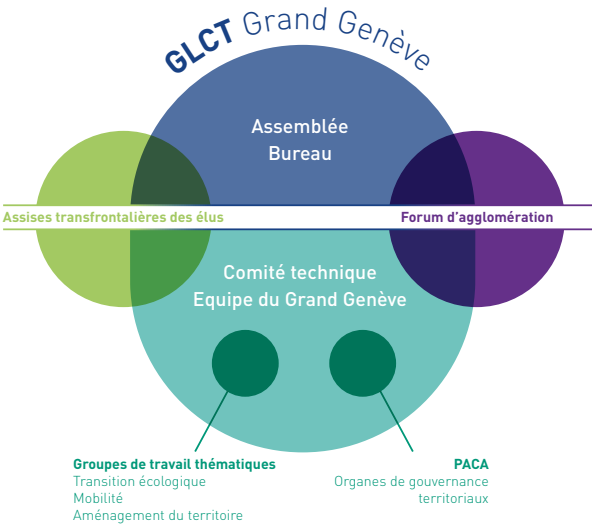

Les actualités phares du Grand Genève en 2021

Un 4e Projet d'agglomération

En juin 2021, la signature et le dépôt du Projet d'agglomération 4 auprès de la Confédération suisse matérialise le rôle du Pôle métropolitain du Genevois français comme représentant de ses intercommunalités membres et partenaire français au sein du Grand Genève. Le Grand Genève sollicite en effet un appui fédéral pour réaliser 23 mesures individuelles et trois paquets de mesures entre 2023 et 2027, représentant un coût d'investissement total par les partenaires de 520.8 millions de francs.

Dans le Genevois français, les projets concernés sont le tramway en direction de Ferney-Voltaire (84 MF), le prolongement du tramway à Annemasse phase 2 (35.2 MF), l'aménagement des espaces multimodaux de la gare de Marignier (6.1 MF) et l'aménagement d'un bus à haut niveau de service entre la gare d'Annemasse et le CHAL (18.7 MF), des travaux d'accessibilité à la gare de Thonon-les-Bains (15.3 MF). D'autres projets français ou transfrontaliers de réaménagements routiers,

Les élus franco-valdo-genevois du Grand Genève ont signé le Projet d'agglomération de 4e génération le 3 juin 2021 à Coppet (VD). Une délégation composée de l'ensemble des membres du Gouvernement du Canton de Genève, de la Conseillère d'État du Canton de Vaud, Madame Christelle Luisier Brodard et de Monsieur Christian Dupessey, Président du Pôle métropolitain du Genevois français se sont déplacés à Berne, le mardi 8 juin 202, pour déposer la quatrième génération du Projet d'agglomération.

de sécurisation du trafic et en faveur des mobilités douces sont intégrés dans les "paquets de mesure" (modes doux en rabattement vers la gare de Bellegarde-Valserhône, vers la gare de Reignier, etc.).

Plus de 74 M€ ont été obtenus auprès de la Confédération suisse pour les projets d'aménagement et de mobilité sur le Genevois français, grâce aux projets d'agglomération précédents. Parmi les projets déjà financés : des tramways transfrontaliers (vers Annemasse ou Saint-Julien), des aménagements pour des bus à haut niveau de service (Annemasse Agglomération, Pays de Gex Agglomération), des réaménagements autour des gares du Léman Express (La Roche-sur-Foron, Thonon-les-Bains), des espaces en faveur des modes actifs (Voie verte d'agglomération), etc.

Installation du nouveau Forum d'agglomération du Grand Genève

En septembre 2021, le Forum d'agglomération du Grand Genève a débuté sa troisième mandature. En l'espace de 8 années, cette instance de concertation de la société civile transfrontalière s'est affirmée comme un acteur majeur dans la construction du Grand Genève. Depuis 2013, ses représentants ont pu débattre, proposer et nourrir les travaux du Projet de territoire et d'agglomération. Le Forum d'agglomération a également travaillé sur la transition écologique à l'échelle transfrontalière, la mobilité douce, les transports ferroviaires et la cohésion sociale. Le Forum d'agglomération représente ainsi la société civile organisée du Grand Genève et participe à ce titre aux travaux menés par le GLCT. En 2021, il rassemble 63 structures, réparties en 3 collèges : économie, social et culturel, environnement. Après un appel à candidatures, sa composition a été renouvelée, avec quasiment un tiers de nouvelles structures issues de la société civile du Grand Genève.

EN SAVOIR +

Forum d'agglomération

grand-geneve.org/forum-agglomeration

LA MOBILITÉ

Après une année 2020 dont le contexte sanitaire a ralenti le déploiement des services à la mobilité, l'activité 2021 a été marquée par une forte dynamique, notamment par la mise en place d'un dispositif d'incitations financières covoiturage, l'animation du site covoiturage-léman, et un déploiement de stations d'autopartage dans la vallée de l'Arve. Une étape a également été franchie concernant la structuration d'une autorité organisatrice de la mobilité (AOM) du Genevois français, avec la signature d'une Charte mobilité préfigurant la création de cette structure au 1er janvier 2025.

Vers une Autorité organisatrice de la mobilité en 2025 pour les intercommunalités volontaires : la charte mobilité adoptée

Dans le cadre de la feuille de route politique du Pôle métropolitain 2020-2026, les intercommunalités membres et élus du Pôle métropolitain ont mis en projet la création d'une Autorité Organisatrice de la Mobilité commune. Une démarche par étapes a ainsi été initiée dès la fin de l'année 2020.
Elle s'appuie d'abord sur une Charte adoptée par les instances du Pôle métropolitain le 26 mars 2021 et par les intercommunalités membres au premier semestre 2021. Elle repose ensuite sur un Pacte qui permettra de définir les objectifs cibles en matière d'offre de mobilité, le périmètre de la future AOM, les principes directeurs en matière d'organisation et son calendrier de création. Cette étape permettra ensuite d'initier une phase de préfiguration conduite par les AOM et intercommunalités volontaires.

Du nouveau pour nos services à la mobilité

Plus de covoiturage avec BlablaCar Daily et Klaxit

En 2021, le Pôle métropolitain du Genevois français a renouvelé sa campagne d'incitation financière au covoiturage débutée en 2020. Ainsi, entre le 23 février et le 17 juin 2021, tous les trajets de covoiturage réalisés auprès de l'opérateur **Blablacar Daily** (anciennement BlablaLines) étaient offerts aux passagers. Les conducteurs

quant à eux pouvaient percevoir jusqu'à 5€ d'incitation par trajet et par passager transporté. En parallèle de cette opération d'incitation avec BlaBlaCar Daily, **l'opération JeCovoit'** a été renouvelée en 2021 en lien avec ATMB et l'opérateur de covoiturage Klaxit. Les mêmes modalités financières et de prise en charge des trajets passagers ont été appliquées aux deux opérations.

Ainsi, après une année 2020 marquée par les confinements, il semblait important dans un contexte de reprise du travail en présentiel d'inciter les habitants à reprendre le partage de leurs trajets pendulaires. Ces incitations ont eu un effet direct sur la pratique du covoiturage, puisque dès le premier mois, **la pratique du covoiturage a augmenté de 50 %.** Cette tendance s'est même maintenue au-delà du cadre incitatif. Les incitations au covoiturage ont ainsi pleinement contribué à la désaturation des réseaux routiers, à la diminution des nuisances associées aux voitures individuelles et à la préservation de la qualité de l'air.

2021

- 8 300 **trajets** de covoiturage incités en 2021
- **Environ** 55 **tonnes de CO_2** économisés pendant le déroulement des opérations
- 18 000 **litres de carburants** économisés pendant le déroulement des opérations
- +50 % **de trajets de covoiturage** entre le mois de février et le mois de mars 2021

Hé!Léman : une nouvelle ligne dans le Faucigny !

Depuis le mois de juin 2021, une nouvelle ligne de covoiturage Hé!Léman est ouverte aux conducteurs et aux passagers de l'entrée de la vallée de l'Arve. Cette nouvelle ligne de covoiturage spontanée appelée Hé!Léman Faucigny dispose de 6 bornes de covoiturage situées sur les communes de Marignier, Bonneville (2 bornes en centre-ville), Saint-Pierre-en-Faucigny (2 bornes : une en centre-ville et une dans la ZAE des Jourdies) et La Roche-sur-Foron.

Ce service est ouvert aux conducteurs et aux passagers depuis le 17 juin 2021. Un peu plus de 800 personnes sont aujourd'hui inscrites au service dont 250 usagers réguliers du service. Après enquête aux arrêts à l'automne 2021, le temps d'attente moyen aux arrêts pour la prise en charge est compris en moyenne entre 6 et 8 min. Cette nouvelle ligne de covoiturage spontanée permet ainsi de renforcer l'offre de transports collectifs des territoires de l'entrée de la vallée de l'Arve en complément de la ligne 3 du Léman Express et du réseau urbain Proxim'ITI.

2021

- 815 **inscrits** pour 250 utilisateurs actifs réguliers.
- **"Marignier-Poste ⟷ Bonneville-Bellerive"** est le trajet le plus demandé par les usagers réguliers, devant le trajet "La Roche-sur-Foron Grenette ⟷ Bonneville-Bellerive"

CITIZ : 5 nouvelles stations

Le service d'autopartage CITIZ est le premier service à la mobilité déployé à l'échelle métropolitaine. Depuis 2016, son développement est progressif.

En 2021, 3 nouvelles communes sont desservies et permettent l'extension du réseau dans la vallée de l'Arve (sur les communes de Reignier-Esery, La Roche-sur-Foron et Saint-Pierre-en-Faucigny) et une voiture supplémentaire est partagée à Annemasse (station Martin Luther King) à proximité immédiate de la gare.

Le niveau d'activité de 2021 a dépassé ceux de 2019 et 2020* (*très marquée par la crise sanitaire).

Avec un nouvel outil de suivi, Citiz est en mesure de renseigner de nombreux indicateurs et de les partager avec le Pôle métropolitain et les collectivités engagées dans le déploiement du service.

Le service compte plus de 230 clients actifs qui ont réalisé un peu moins de 3'100 trajets en un an. En 2020, l'activité avait été réduite de 25 % (en nb de kms parcourus) par rapport à 2019. En 2021, le niveau d'activité a grimpé de +30 % par rapport à 2019, dopé par l'ouverture des 3 nouvelles stations CITIZ en juin et septembre dans les trois communes précédemment citées.

2021

- 3 **nouvelles stations** d'autopartage CITIZ à La Roche-sur-Foron, Reignier-Esery et Saint-Pierre-en-Faucigny, soit 24 **véhicules en autopartage sur le territoire**
- 210 **utilisateurs** distincts dont 110 professionnels
- 3 068 **trajets** réalisés en une année

Les premiers retours du dispositif « Mobilité pro » pour répondre aux besoins de mobilité des employeurs

Le dispositif Mobilité Pro propose aux employeurs du territoire un accompagnement personnalisé pour réaliser leur Plan de mobilité employeur. Les Plans de mobilité employeur ont pour objectif de traiter et d'optimiser l'ensemble des déplacements générés par les entreprises, à savoir ceux de leurs salariés, des clients, pour l'acheminement des fournitures et des livraisons ou pour les déplacements intersites. Ce dispositif est ouvert à l'ensemble des employeurs du territoire et est entièrement pris en charge financièrement par le Pôle métropolitain et le fond INTERREG.

En 2021, le dispositif Mobilité Pro a permis d'accompagner 4 entreprises et collectivités du territoire du Genevois français, soit environ 700 employés accompagnés sur le territoire. La réalisation de ces 4 Plans de mobilité employeur ont été assuré par la société EKODEV, cabinet d'expertise en développement durable.

Pour les entreprises situées sur le territoire d'Annemasse Agglomération, la réalisation des Plans de mobilité employeurs est assurée par TAC Pro par convention et a permis d'accompagner 6 entreprises sur le territoire annemassien et a touché ainsi près de 2'000 employés.

2021

- Au total, 10 **plans de mobilités employeurs** soit 2 700 **employés sensibilisés** avec le dispositif Mobilité Pro et les Plans portés par TAC Mobilité Pro

Un développement de la mobilité solidaire, axé sur les publics précaires

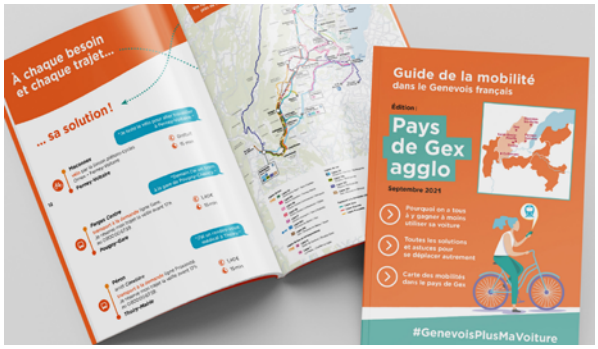

Le programme Pend-Aura+ coordonné par AURA-EE, fédérant 18 partenaires de 15 territoires en Auvergne-Rhône-Alpes, est un programme d'animation en écomobilité. Le Pôle métropolitain du Genevois français est lauréat de ce programme dont la mise en œuvre est assurée par le groupement de Wimoov - Egis Conseil. Il se décline en 4 groupes d'action : communication ; ateliers de formation et sensibilisation ; test des mobilités alternatives dans les quartiers prioritaires ; actions en faveur du covoiturage et de l'autopartage solidaires.

→ Les actions du volet communication

- Édition et mise à jour de **5 « Guides Mobilités »** adaptés aux différents territoires
- Organisation d'un **grand jeu-concours** basé sur un quizz apprenant donnant lieu à des tests de mobilités alternatives pour les gagnants.

→ Les ateliers mobilités et dispositif vélo

- **55 ateliers mobilité** pour les publics ont été réalisés ainsi que **12 formations de partenaires.**
- Élaboration d'une **feuille de route pour un dispositif vélo dans le Genevois français,** présentée aux acteurs vélo pour initialiser un essaimage d'ateliers d'autoréparation sur le territoire.

→ Les RDV vélo-école

- **18 sessions** de vélo-école et **21 ateliers** d'autoréparation de vélo ont été organisés dans des Quartier Politique de la Ville ou autres quartiers défavorisés.

- **5 « Point info mobilité »** se sont tenus à différents endroits, en deçà des objectifs principalement à cause de la crise sanitaire.

→ Le dispositif Autopartage et covoiturage solidaires

- Mise en place d'un **crédit d'utilisation** ciblant notamment les publics précaires du Genevois sur 2 nouvelles stations Citiz
- Mise en place d'une étude de faisabilité de **Rézo Pouce** dans des territoires volontaires ainsi que des ateliers de sensibilisation, pour une mise en œuvre après le programme.

Dans la continuité du programme PENDAURA+ qui s'est terminé en décembre 2021, et afin d'impulser une nouvelle dynamique pour mieux déployer les services à la mobilité, d'encourager la pratique du vélo dans la mobilité du quotidien et de massifier les actions de communication, sensibilisation et d'animation, le Pôle métropolitain a candidaté à un nouveau programme d'actions ambitieux de 300 000 € par an pendant 4 ans, soit un montant global de 1,2 million d'euros, entièrement pris en charge (à 100 %) dans le cadre du dispositif CEE (certificats d'économie d'énergie). La réponse est attendue à l'automne 2022

Focus GRAND GENÈVE

→ PETITES DOUANES

Initiées en 2018 sur la zone transfrontalière Genève-Sud, plusieurs démarches transfrontalières **« Petites douanes »** sont en cours avec comme objectif commun la réduction - aux heures de pointes du matin - du trafic individuel motorisé traversant les villages français et suisses.

- Petites douanes Genève-Sud, depuis janvier 2018
- Petites douanes Chablais / Annemasse agglo / Genève
- Petites douanes Rive droite (Pays de Gex)

Les 3 démarches petites douanes supposent une réflexion globale sur la politique de mobilité transfrontalière, intégrant à la fois des mesures restrictives (feu de régulation, limitation de circulation) et incitatives (renfort lignes de bus, P+R, vélo, aide au covoiturage…).

→ MES LOISIRS AVEC LE LÉMAN EXPRESS

« Mes loisirs avec le Léman Express » est une brochure informative sur les activités de loisir dans le Grand Genève accessibles en train, à destination du grand public. Son élaboration a fait l'objet d'une étroite collaboration avec Lémanis. À l'été 2021, la brochure était disponible dans près **35 lieux d'accueil** (offices du tourisme, agence de transport et collectivités) et diffusée sur des spots sur les réseaux sociaux et les réseaux TPG de Genève.

EN SAVOIR +

Découvrir la brochure

grand-geneve.org ► centre de ressources ► études thématiques ► mobilité

Découvrir la carte interactive proposée par Lémanis

lemanexpress.ch/fr/sevader/carte-interactive

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire est une thématique essentielle pour accompagner et maîtriser les effets de la forte croissance du Grand Genève. La mise en cohérence des documents de planification grâce aux Projets d'agglomération et aux Schémas métropolitains permet d'avoir une vision du futur du Genevois français. Les focus de l'année 2021 sur l'habitat et le logement dans le Genevois français, ainsi que sur la métropole ferroviaire – ville des courtes distances à l'échelle du Grand Genève, sont autant de clés de lectures et d'actions pour un aménagement du territoire qui s'inscrive dans la transition écologique.

Une concertation avec les territoires pour des Principes d'actions métropolitains pour l'habitat et le logement

L'élaboration du Programme d'actions métropolitain de l'Habitat et du Logement du Genevois français initiée en 2020 poursuit son cours en 2021. Il sera adopté par le Pôle métropolitain au début de l'année 2022.

Le diagnostic a permis de confirmer le caractère atypique du développement du Genevois français : croissance démographique exceptionnelle en France, prix élevés de l'immobilier et difficultés pour la plupart des ménages à réaliser un itinéraire résidentiel choisi. En parallèle, le modèle actuel du marché immobilier dans le Genevois français n'offre pas une diversité suffisante pour garantir l'accès au logement à l'ensemble des ménages.

Bien que toutes les collectivités du Genevois français présentent ce caractère « hors norme », elles ont leurs spécificités propres. Des séminaires réunissant les acteurs de l'habitat du territoire ont permis d'échanger sur ces questions.
Il en ressort cinq principes fondamentaux :

1 • Travailler avec et pour les ménages

2 • Équilibrer et maîtriser le développement territorial

3 • Améliorer la maîtrise du foncier et de l'aménagement

4 • Maîtriser le marché

5 • Avoir une approche commune de la maîtrise de l'habitat

Fin 2021 a vu la consolidation des objectifs et des outils qui seront mis en œuvre en 2022 et au cours des années suivantes. Cela débutera par l'organisation des Rencontres métropolitaines de l'Habitat (organisées deux fois par an, la première se déroulera en juin 2022) ainsi que par la mise à disposition d'un volet Habitat dans l'observatoire du Pôle métropolitain.

De la rencontre des Intercommunalités à un Pacte aménagement en 2022

Adoptée au début du mandat actuel, la feuille de route 2020-2026 prévoit :

- **D'élaborer un SCOT du Genevois français,** avec le périmètre le plus large possible et selon les volontés des EPCI concernés ;
- **De refonder une démarche InterSCOT,** en associant les SCOT du Genevois français et les territoires voisins, dans un esprit de collaboration volontaire et d'échanges d'expérience.

L'année 2021 a été consacrée à l'appropriation d'un volet juridique nouveau : l**a loi ELAN** et ses ordonnances de modernisation des SCOT, **la loi Climat et Résilience,** l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette) à horizon 2050 et ses conséquences sur la planification.

Le premier trimestre 2022 sera dédié à une Tournée de territoire afin de rencontrer les élus des EPCI du Genevois français, ainsi que les territoires et acteurs voisins tels que le Syndicat intercommunal d'aménagement du Chablais, le Syndicat mixte du SCOT Cœur du Faucigny.

L'objectif est d'aboutir, courant 2022, à l'approbation d'un Pacte Aménagement rappelant les enjeux partagés de notre territoire, et permettant de préfigurer un SCOT et un InterSCOT élargi. Le Pôle métropolitain pourra ainsi être porteur du SCOT pour les intercommunalités volontaires qui lui confieront cette mission.

2021

- 6 **SCOT** approuvés et en vigueur sur le Genevois français, 1 **SCOT** en cours d'élaboration
- 1 **Programme métropolitain de l'habitat et du logement** en cours de finalisation

EN SAVOIR +

La feuille de route 2020-2026 du Pôle métropolitain du Genevois français
genevoisfrancais.org/2020-2026

Une vision d'ensemble des SCOT du Genevois français
genevoisfrancais.org/amenagement-du-territoire

UN RECUEIL DE DONNÉES POUR COMPRENDRE CHAQUE TERRITOIRE

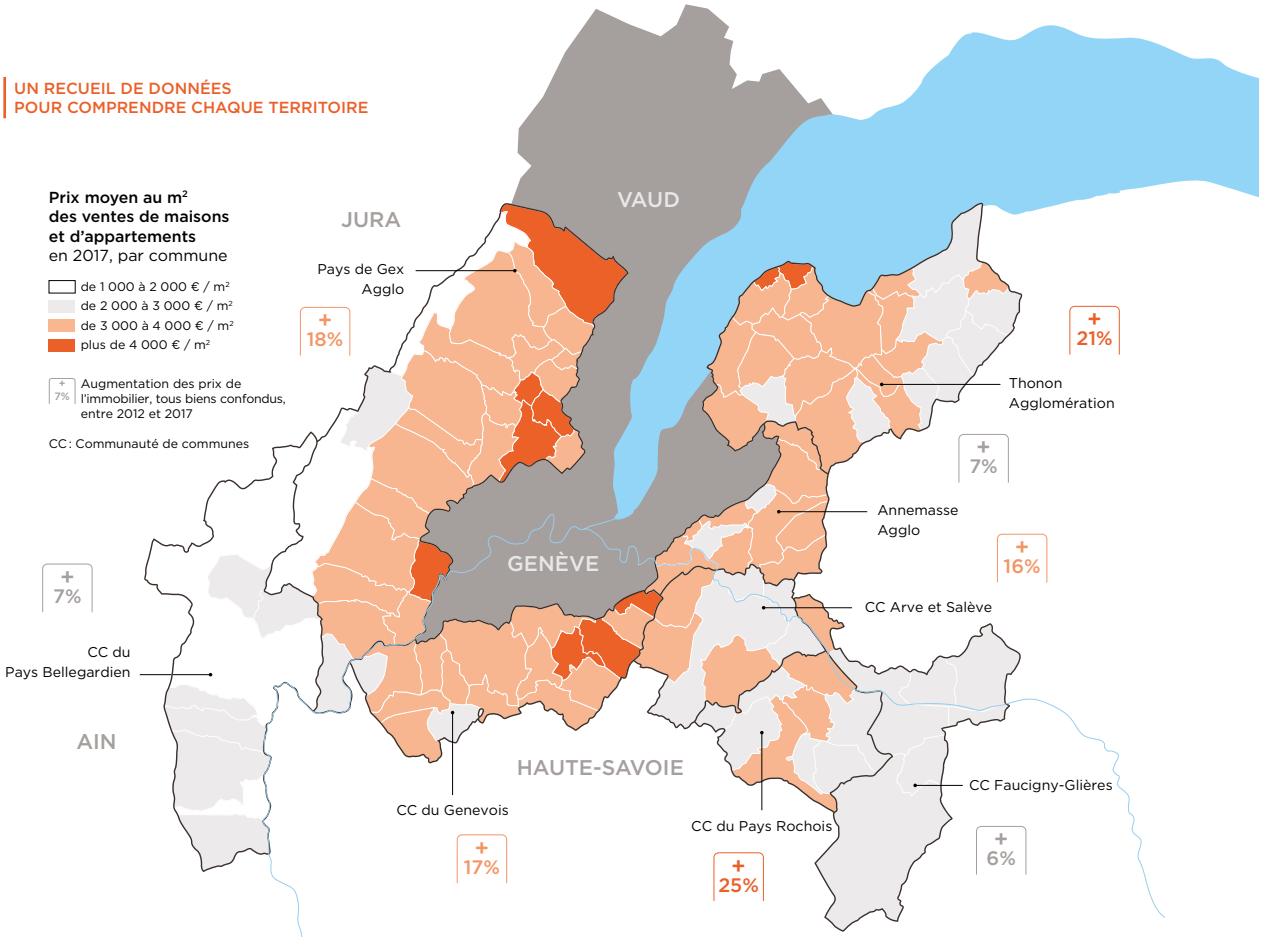

Expérimentation d'une application de suivi des projets urbains

Face à la pertinence d'une vision des projets urbains à l'échelle de son bassin de vie, le Pôle métropolitain a décidé, assisté de la société lyonnaise SETEC, de mettre en place une application géomatique de suivi des projets urbains. Basée sur l'intégration dans une base de données de géodonnées ouvertes (Plans Locaux d'Urbanisme, contraintes réglementaires, permis de construire, dents creuses et enveloppe urbaine pour ne citer qu'elles), cette application permet aux utilisateurs de visualiser divers indicateurs mais également d'éditer via une interface cartographique les étendues et les informations permettant de faciliter le suivi des projets urbains privés ou publics.

Cette application est actuellement en phase d'expérimentation par le Pôle métropolitain et 5 de ses intercommunalités membres (CA du Pays de Gex, CC du Pays Bellegardien, CC Faucigny-Glières, CC du Pays Rochois et CC Arve et Salève) et permettra de mieux appréhender l'ensemble des opérations d'aménagement à l'échelle du Genevois français. Le Pôle métropolitain y assure à la fois un rôle de coordination, de référent technique, et d'assistant pour les Communautés de Communes ne disposant pas des compétences géomatiques en interne.

Focus GRAND GENÈVE

→ UNE NOUVELLE VISION TERRITORIALE TRANSFRONTALIÈRE POUR LE GRAND GENÈVE

L'élaboration d'une nouvelle vision territoriale transfrontalière (VTT) à l'échelle du Grand Genève permettra de concrétiser, dans les planifications de chacun de ses membres, une trajectoire de neutralité carbone à 2050. Cette démarche prospective, menée à l'échelle de 4 Périmètres d'Aménagement Concertés d'Agglomération (PACA), doit réinterroger les principes de l'aménagement du territoire pour contribuer à la transition écologique en précisant les différentes actions à mettre en œuvre : Principes d'aménagement, conditions-cadres, conditions opérationnelles etc. Pour cela, au cours d'un processus de travail conjoint entre le Canton de Genève, les élus, partenaires et la société civile du Grand Genève, jusqu'en 2024, la construction d'une nouvelle VTT a pour objectif de répondre en termes d'aménagement du territoire à l'urgence climatique, de nourrir les planifications des territoires (Plans Directeurs Cantonaux et Régionaux, SCOT, PLUi etc.) et de faire émerger de nouveaux projets et mesures d'urgence dont la mise en œuvre contribuera à la neutralité carbone du Grand Genève. Il s'agira également de s'engager sur les jalons à respecter collectivement pour atteindre cet objectif et d'expérimenter de nouvelles façons de « faire le territoire » plus respectueuses des enjeux de la transition écologique.

→ RETOUR SUR LA CONSULTATION MENÉE PAR LA FONDATION BRAILLARD

Entre 2018 et 2021, une large consultation urbanistique intitulée "Visions prospectives pour le Grand Genève, habiter la ville-paysage du XXIe siècle", initiée par la Fondation Braillard et soutenue par le Pôle métropolitain du Genevois français, a été conduite. 7 équipes internationales d'architectes, urbanistes, sociologues, écologues, paysagistes et ingénieurs ont mené parallèlement des réflexions prospectives pour établir un projet spatial d'aménagement du territoire qui réponde au réchauffement climatique. Les travaux des équipes se sont enrichis mutuellement tout au long de la démarche et constituent aujourd'hui un vivier de réflexions pour demain !

EN SAVOIR +

Découvrir les 7 visions prospectives pour le Grand Genève
genevoisfrancais.org ► Espace documents ► Aménagement du territoire

→ DE LA DONNÉE CARTOGRAPHIE GRÂCE AUX PARTENARIATS AVEC L'OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE (OST) ET LE SYSTÈME D'INFORMATION DU TERRITOIRE GENEVOIS (SITG)

Pour appréhender les problématiques et les enjeux d'un territoire, il est nécessaire de bien le connaître. À l'échelle du Grand Genève, cette connaissance est parfois sujette à des différences de nomenclatures et de notions techniques de part et d'autre de la frontière, qui rendent l'observation territoriale plus complexe.

En tant que représentant de la partie française du Grand Genève, le Pôle métropolitain est membre de deux organisations ayant pour but de faciliter l'analyse territoriale de part et d'autre de la frontière.

SITG
LE TERRITOIRE GENEVOIS À LA CARTE

- **Le Système d'Information du Territoire Genevois (SITG)** offre un outil de diffusion remarquable, référence en termes de géodonnées à l'échelle du Grand Genève via son outil **Geoagglo**, et outil d'aide à la décision quasi-institutionnel sur le canton de Genève. Intégrés dans une nouvelle feuille de route, le Pôle métropolitain et le SITG ont vocation à encore renforcer la pertinence, la qualité et l'exhaustivité des géodonnées transfrontalières offertes par le SITG.

EN SAVOIR +

Découvrir Geoagglo
ge.ch/sitg/cartes/interactives

Observatoire statistique transfrontalier

- **L'Observatoire Statistique Transfrontalier (OST)** est une émanation de l'INSEE et de l'Office Cantonal de la Statistique qui a pour but de définir un socle commun de données de statistique officielle, à l'échelle de l'Espace franco-valdo-genevois.
  Les données statistiques qu'il diffuse désormais via une **cartographie en ligne sont de foi publique**, et, chaque année, les différentes instances françaises et suisses qui le composent sont sollicitées pour établir un programme de travail sur des thématiques spécifiques, allant de l'employabilité à l'habitat par exemple.

EN SAVOIR +

Découvrir OST
statistique.ge.ch/atlas/

Avec l'application de Geoagglo, le Pôle métropolitain peut accéder aux cartographies et aux données du Grand Genève qui permettent d'alimenter les réflexions et travaux menés.

→ DE L'ÉTUDE « MÉTROPOLE FERROVIAIRE » AUX VILLES DES COURTES DISTANCES

Avec la mise en service du Léman Express fin 2019, les quartiers aux alentours des gares du Grand Genève concentrent les enjeux d'aménagement. L'étude Métropole ferroviaire tient compte de la diversité de ces lieux (typologies urbaines mais aussi desserte, amplitude horaire et cadencement du Léman Express) et propose des scénarios de mutation de ces quartiers autour de l'habitat, de l'accueil d'entreprises et de commerces, de développement des équipements et des services pour les usagers des gares et riverains, de qualité des espaces publics etc. Différents futurs sont esquissés pour que les quartiers-gares ne « ratent pas le rendez-vous » du Léman Express comme colonne vertébrale du Grand Genève et qu'ils intègrent pleinement, dans leurs mutations, les enjeux de transition écologique en systématisant une logique de « ville des courtes distances » autour des gares.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'année 2021 a vu le lancement de l'élaboration de la Charte Grand Genève en transition, permettant ainsi de donner une définition claire et commune de la transition écologique, ainsi qu'une ambition et une trajectoire commune au Grand Genève.

Les actions de sensibilisation se sont également poursuivies, notamment à travers La nuit est belle et la préparation des Assises européennes de la transition énergétique 2022.

Côté énergie, le soutien à l'émergence des centrales villageoises s'est poursuivi, et cette année a également été celle de la préparation de la transmission du service REGENERO aux départements de l'Ain et de la Haute-Savoie.

Accélérer la transition énergétique dans le Genevois français

Plus d'énergie locale, renouvelable et citoyenne !

Historiquement porté par l'État ou les autorités publiques, la question de la production d'énergie connaît un fort engouement auprès des citoyens. Souhaitant accompagner cette dynamique dans le Genevois français, le Pôle métropolitain a confié à InnoVales la mission d'animer un réseau de citoyen engagés, soucieux de développer leur propre énergie. Après Citoy'Energie, qui a vu le jour fin 2018 initialement sur les tintercommunalités du Genevois et de Arve et Salève, c'est la société Chabl'Energie qui a été officiellement créée en 2021 sur le périmètre de Thonon Agglomération. Dans le même temps, et malgré le contexte difficile de la crise sanitaire qui complexifie les rencontres et

autres réunions publiques, un collectif s'est structuré sur la CC du Pays Rochois et la CC Faucigny Glières : il devrait se concrétiser en 2022 par la création d'une troisième société. Et fin 2021, une démarche analogue s'est engagée dans le Pays Bellegardien, animé par la SPL ALEC01.

Toutes ces structures, à vocation citoyenne et coopérative, sont ou seront reconnues et labellisées par le réseau national des Centrales Villageoises.

2021

- 2 **centrales** villageoises labellisées
- 4 **toitures** équipées / 232 kWc installés*

**Puissance atteinte par un panneau solaire lorsqu'il est exposé à un rayonnement solaire maximal.*

EN SAVOIR +

- citoyenergie.org
- chabl.energies.centralesvillageoises.fr
- centralesvillageoises.fr

2021 : une année de transition pour REGENERO

Après avoir été initié par le Pôle métropolitain à l'échelle de tout le Genevois français, le service dédié à la rénovation énergétique des logements privés a évolué, pour s'intégrer, aux échelles départementales, au nouveau "Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat". Cette nouvelle organisation, permettant aux EPCI de bénéficier de financements nationaux, régionaux et départementaux, a nécessité le transfert du portage du Pôle Métropolitain vers les Conseil Départementaux de l'Ain et de la Haute-Savoie. Toutefois, pour les usagers, tout a été conçu de manière à ne pas marquer d'interruption ni d'altération dans la qualité du service rendu, puisque les missions de conseils et d'accompagnement à la rénovation ont continué d'être assurées par InnoVales et par l'ALEC01. Ainsi, les permanences, tout autant que les rendez-vous personnalisés ainsi que les animations de type balade thermique ont continué d'être assurées au cours du second semestre, qui a servi de période de transition, avant que les EPCI ne prennent le relais directement auprès de leurs référents départementaux. De la même manière, une dernière campagne de communication a été lancée avant la période hivernale, afin de maintenir la notoriété du service auprès des habitants.

2021

- 260 **demi-journées** de permanences
- Des centaines **de conseils délivrés au téléphone/mail**
- + de 100 **visites/audits** de logements
- + de 60 **travaux** de rénovation réalisés

EN SAVOIR +

Découvrir REGENERO

- regenero.fr

Prime chauffage propre, pour une meilleure qualité de l'air

Conformément aux engagements pris avec la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de la convention "qualité de l'air", le Pôle métropolitain a accompagné plusieurs de ses EPCI membres dans l'élaboration d'une toute nouvelle et ambitieuse aide financière : la Prime Chauffage Propre. Considérant, selon diverses études, la contribution très

importante du chauffage individuel au bois ainsi que les vieilles chaudières fioul à la pollution en particules en suspension, cette prime a été conçue pour permettre aux usagers de substituer à ces installations polluantes, un nouveau système plus performant qu'il s'agisse du bois, du solaire ou d'une pompe à chaleur.

Mis en place à l'été 2021 sous forme d'expérimentation dans certains territoires du Genevois français, cette prime se traduit par une aide directe de 1000 €, pouvant être bonifiée jusqu'à 2000 €, pour les ménages les plus modestes. Le Pôle métropolitain, en plus d'assurer la gestion administrative auprès de la Région, a notamment piloté toute la stratégie de communication pour faire connaître cette prime auprès des habitants, et l'adapter au contexte local de Thonon Agglomération, du Pays Bellegardien ou de Pays de Gex Agglomération notamment, qui ont été parmi les territoires les plus engagés dans cette démarche.

EN SAVOIR +

Découvrir la Prime chauffage propre

regenero.fr/actualites ► Prime chauffage propre

Près de 900 élèves sensibilisés à EXP'AIR en 2021

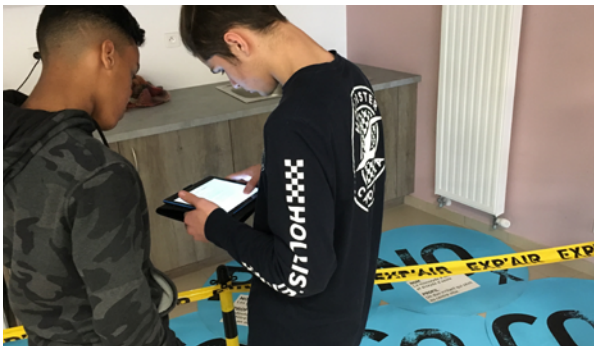

Mêlant scénographie et jeu interactif sur tablette, Exp'air aborde de façon inattendue un thème qui nous touche tous directement : la qualité de l'air que nous respirons. Véritable immersion dans une enquête scientifique, Exp'air emmène les collégiens dans la peau d'enquêteurs sur les traces de malfaiteurs invisibles : les polluants atmosphériques. Cette animation créée par le Canton de Genève a été adaptée au contexte français en 2018 par le Pôle métropolitain dans le cadre de PACT'AIR, programme Interreg France-Suisse pour la qualité de l'air. Le Pôle métropolitain met à disposition gracieuse des collèges le matériel informatique et scénographique.

Les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie assurent désormais le déploiement et financent le coût de l'animation respectivement assurée par l'ALEC 01 et Innovales.

2021

- **615 élèves de 4e ou 3e côté Haute-Savoie :** les collèges de Bonneville, Saint Pierre en Faucigny, Chamonix, Groisy, Marignier, Saint Jean d'Aulps
- **Côté Ain :** 276 élèves sensibilisés dans les collèges de Beynost et Lagnieu

EN SAVOIR +

Découvrir Exp'air

grand-geneve.org/qualite-de-lair

Des politiques contractuelles au service de la transition écologique du territoire

Contrat de Relance et de Transition Écologique du Genevois français

Initié par le Gouvernement à la fin de l'année 2020, le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) est un outil permettant d'accompagner et de soutenir les dynamiques de transition écologique des territoires. Ce contrat de 6 ans dont le plan d'actions est précisé chaque année, repose sur une approche transversale de la transition écologique et renvoie à plusieurs politiques publiques : économie, mobilité, aménagement, environnement, santé, cohésion sociale.

Le CRTE du Genevois français est composé d'un socle principal portant sur la feuille de route 2020-2026 et les actions conjointes réalisées à travers le Pôle métropolitain, ainsi que de 8 volets spécifiques à chaque intercommunalité, réalisés sur la base d'une trame commune.

L'année 2021 a constitué une année de préparation avec les intercommunalités du Genevois français en vue d'une signature en 2022.

Le CRTE reprend les ambitions et orientations stratégiques du territoire, et intègre un plan d'actions annualisé, comprenant également un volet transfrontalier. Il facilitera l'analyse permettant la décision d'accompagnement financier de l'État ou de ses Agences sur les projets portés par les communes, les intercommunalités membres et le Pôle métropolitain du Genevois français.

Contrat de Plan État-Région 2021-2027

Le Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020 a permis la réalisation d'une convention de coopération métropolitaine du Genevois français, avec à la clé 13,5 millions d'€ de crédits régionaux consacrés aux investissements suivants :

- **mobilité** (Pôles d'échange multimodaux, P+R, Maison de la Mobilité) ;
- **économie, formation et enseignement supérieur** (Pôle de l'entrepreneuriat du Pays de Gex ; site Grand Forma-Annemasse ; European Scientific Institue à Archparc),
- **aménagement urbain et mobilité douce** (quartier Château des Sires, berges du Rhône à Bellegarde-sur-Valserine, Voies vertes à Chens-sur-Léman, Gex-Ferney, Reignier),
- **transition énergétique.**

En février 2021, l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont adopté le document stratégique et les priorités d'intervention du futur CPER 2021-2027. Des conventions territoriales sont à conclure avec les départements, les métropoles et le Genevois français.

Le Pôle métropolitain du Genevois français a ainsi engagé un travail de coordination avec ses intercommunalités membres. Plusieurs contributions ont été adressées à Monsieur le Préfet de Région et à Monsieur le Président de Région pour l'élaboration de la convention territoriale du Genevois français.

Les intercommunalités du Genevois français présentent deux opérations stratégiques de leur territoire portées sous maîtrise d'ouvrage intercommunales ou communales. Ces opérations visent à articuler et conjuguer maîtrise et transformation de l'urbanisation (maîtrise du foncier, production et rénovation de logements pour les habitants aux salaires en euros, requalification d'espaces publics,...), création d'équipements, compétitivité économique et formation (sites d'accueil économique ; recherche innovation ; formations initiales et continues connectées aux évolutions et besoins du tissu économique), préservation des ressources naturelles et agricoles et défis de la mobilité.

Le programme d'investissements portés par les intercommunalités et communes s'élève à près de 117 millions d'€ sur 5 ans, avec de nouvelles priorisations nécessaires. Le calendrier de contractualisation prévoit d'aboutir dans le courant de l'année 2022.

Focus GRAND GENÈVE

178 COMMUNES PARTICIPENT À LA 2E ÉDITION DE LA NUIT EST BELLE !

Le 21 mai 2021, la deuxième édition de La Nuit est belle ! a réuni 178 communes et de nombreux partenaires autour du non-allumage du territoire du Grand Genève. Au total, plus de 300 communes ont participé en Suisse et en France grâce notamment au partenariat engagé avec la Fête de la Nature Suisse : communes des cantons romands, de la Communauté de communes du Pays d'Evian et d'Abondance, du Grand Lyon, ainsi Montigny-le-Roy et Saint-Dizier.

Cette deuxième édition a été particulière en raison de la mauvaise météo mais également du couvre-feu encore en vigueur sur le territoire français. Son impact visuel a cependant été remarquable. En ce qui concerne la sécurité, le bilan ne révèle pas plus d'accidents ou d'incidents qu'une soirée normale.

Malgré la météo, les animations maintenues ont quand même comptabilisé de bonnes participations, prouvant l'intérêt de la population pour le sujet. Plus de commerces et privés ont participé par rapport à 2018, avec des communes comme Annemasse et Lancy exemplaires en matière de process de mobilisation des commerces.

La Nuit est belle ! est un concept qui rassemble et intéresse de plus en plus de territoires voisins. La troisième édition a été fixée au vendredi 23 septembre 2022 avec les économies d'énergie comme thématique phare.

EN SAVOIR +

lanuitestbelle.org

GRAND GENÈVE EN TRANSITION

GRAND GENÈVE EN TRANSITION, UNE DÉMARCHE TRANSFRONTALIÈRE POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LE GRAND GENÈVE

Avec « Grand Genève en transition », l'agglomération franco-valdo-genevoise place la transition écologique au cœur du projet transfrontalier. Initié en 2019 lors d'un séminaire politique, les 8 partenaires du GLCT Grand Genève ont été retenus en 2020 par l'Union Européenne pour élaborer, à l'horizon 2023, un programme d'actions concerté pour la transition écologique du Grand Genève (PACTE Grand Genève), impliquant acteurs et habitants du territoire.

Afin de définir le scénario et les trajectoires de transition écologique pour le Grand Genève, des ateliers organisés entre élus, techniciens et société civile ont permis de s'entendre sur une définition partagée de la transition écologique adaptée au territoire, puis d'en fixer collectivement les finalités et les objectifs. Ces ateliers et l'organisation de 2 séminaires politiques thématiques à l'automne (métropole ferroviaire, économie circulaire) ont ainsi alimenté les premières phases de rédaction d'une charte politique, qui fera en 2022, l'objet de discussions et de validations auprès des élus du Pôle métropolitain du Genevois ainsi que

dans chacune des instances politiques des membres du Grand Genève. Cette charte conduira à l'élaboration d'un programme d'actions concerté.

Une concertation plus élargie sera ainsi déployée afin d'élaborer un plan d'action avec les territoires incluant les collectivités, la société civile et les acteurs économiques. En parallèle, la participation des citoyens avec le OFF des Assises européennes de la transition énergétique (mai 2022) sera le premier évènement mobilisateur de la démarche Grand Genève en transition rassemblant les acteurs locaux de la transition. Lancé en septembre 2021, le portail web a pour rôle de booster la transition écologique du territoire en offrant une meilleure visibilité des initiatives locales concourant aux transformations nécessaires de nos modes de vie.

EN SAVOIR +

grand-geneve-en-transition

L'ACQUISITION D'IMAGE SATELLITAIRE POUR UNE TRAME NOIRE TRANSFRONTALIÈRE

Le Pôle métropolitain du Genevois français s'engage dans la lutte contre la pollution lumineuse en participant à l'élaboration d'une trame noire transfrontalière. L'acquisition d'une photo satellitaire nocturne* dès l'automne 2021 permettra une modélisation de cette trame noire en s'appuyant sur la méthodologie développée par le Canton de Genève pour élaborer sa trame noire cantonale. Elle sera alors mise à disposition de l'ensemble des partenaires du territoire engagés dans la démarche.

*Financement européen via PACTE – Interreg Franco-Suisse

DU BILAN AGRICOLE AU PRIX DE L'AGRICULTURE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le mandat agriculture, lancé en 2020, a comme objectif de faire un bilan des actions réalisées et d'ouvrir la discussion, intégrant **7 thématiques** (Aménagement, Changement climatique, Communication, Environnement, Filières, Gouvernance et Pérennité des exploitations agricole), sur les priorités à donner pour les prochaines années.

2 axes sont définis :

- **La création d'un prix de l'agriculture en transition écologique.**
- **Le lancement d'un travail exploratoire sur l'alimentation** permettant d'alimenter le projet PACTE Grand Genève en transition.

Le jury pour le Prix de l'agriculture en transition écologique a été constitué en septembre 2021 avec la participation du Pôle métropolitain du Genevois français.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique et la promotion des formations contribuent à l'essor socio-économique des entreprises et citoyens à l'échelle du Genevois français. Pour l'ensemble des actions, la transition écologique est désormais le fil rouge. Pour cela, l'intervention du Pôle métropolitain cible le développement de l'approvisionnement local en circuits courts, l'innovation, l'économie circulaire et de manière générale le développement de certaines filières économiques stratégiques comme l'alimentation, les sports durables, l'industrie écologique, l'habitat durable, la création d'activités nouvelles et de valeur ajoutée. L'action métropolitaine œuvre également pour la promotion de l'offre de formations et la transition professionnelle pour s'assurer du niveau de qualification des salariés du territoire.

Le Genevois français : favoriser les innovations et les transitions

Un partenariat avec French Tech pour soutenir l'innovation

La fin de l'année 2021 a vu se concrétiser le partenariat avec la French Tech du Genevois français, afin de soutenir l'innovation.
La French Tech est un dispositif étatique pour l'accompagnement et le développement d'entreprises innovantes. La French Tech In The Alps constitue une des treize capitales régionales. Son siège est basé à Grenoble et fédère des Communautés d'entrepreneurs de Valence, Grenoble, Chambéry, Grand Annecy et maintenant le Genevois français.

La communauté du Genevois français, regroupant à l'origine une trentaine d'entrepreneurs et une quinzaine d'entreprises, s'est constituée en association, ce qui a permis le partenariat officiel du Pôle métropolitain et des 5 lieux totems de l'innovation du Genevois français : Pôle entreprenariat du Pays de Gex-Innogex, Station A-Archparc ; Puls ; Innovales-Innolab ; Delta-CRIC.

EN SAVOIR +

Découvrir La French Tech In The Alps
ftalps.com ► territoire Genevois français

110 participants pour le DxO digital de 2021

Le Digital cross Outdoor est un événement dédié à l'accélération de la transition écologique et digitale dans la filière Sports. À ce jour, cette filière représente 500 entreprises sur le Genevois français pour plus de 2000 emplois. En format 100% digital en 2021, pour des raisons sanitaires liées au Covid-19, le DxO a contribué à créer de nouvelles activités économiques durables, à développer les compétences des étudiants, apprenants et demandeurs d'emploi à travers son hackathon. Le hackathon est un événement de co-création réunissant pendant 24h non-stop des entrepreneurs, collaborateurs, étudiants, freelances, demandeurs d'emploi pour passer d'un stade d'idéation à un projet entrepreneurial abouti. L'événement de clôture permet de faire rayonner le territoire sur ces sujets d'excellence à travers la Région Auvergne Rhône Alpes et la Suisse Romande.

2021

- 110 **participants** au hackathon avec près de **60% d'étudiants et d'apprenants** issus de 18 composantes universitaires françaises et suisses, publiques et privées
- 300 **personnes mobilisées pour le DxO Day,** principalement des responsables et collaborateurs issus des filières sport du Grand Genève et des Pays de Savoie

EN SAVOIR +

Découvrir Digital X Outdoor
digital-x-outdoor.com

Fédérer les entreprises du Genevois français avec le Cluster Outdoor Sports Valley

Le Cluster régional Outdoor Sports Valley fédère près de 500 entreprises, artisans, industriels, distributeurs et prestataires de loisirs issus de la filière sport. Celui-ci a pour objectif d'aider le Pôle métropolitain à fédérer les entreprises du Genevois français de cette filière économique, les accompagner à leur développement économique, à la création de valeur ajoutée, à leur transition écologique et à l'emploi. Depuis 2021, OSV s'est rapproché des opérateurs économiques de proximité, agences, services économiques et offices de tourisme, pour faciliter la promotion du territoire d'une part et booster la création d'activités innovantes d'autre part.

2021

- 1 **vidéo microaventure** "ThisisOutdoor" co-réalisée avec les agences économiques et Offices de Tourisme destination Léman et Monts de Genève
- 1 **soirée de réseautage** a également été organisée sur le thème du Tourisme Durable
- 2 **jours de DxO**

Accompagner les territoires dans la transition écologique et solidaire avec Innovales

Depuis 2014, Le Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) Innovales est partenaire du Pôle métropolitain pour accompagner les porteurs de projet, entreprises, collectivités et citoyens dans la transition écologique et solidaire. Le programme d'actions co-élaboré entre le Pôle métropolitain et InnoVales se divise en 2 axes d'intervention :

- **Accompagner les porteurs de projet dans la création d'activités nouvelles innovantes** sur et depuis le Genevois français grâce à son incubateur ID CUB. Il s'agit également de fédérer les entreprises solidaires du territoire et développer collectivement des actions en faveur de la transition écologique, circulaire, énergétique et à la mobilité durable.
- **Accompagner les citoyens et collectivités locales à la mise en place d'énergies renouvelables** grâce à la création de centrales villageoises citoyennes générant du capital et des investissements dans ces domaines. Innovales forme également les collectivités à l'usage de la plateforme G2Solar, plateforme numérique permettant de mesurer les capacités de développement des panneaux photovoltaïques sur toute ou partie d'un territoire.

2021

- 70 dossiers ID CUBE, 24 **porteurs de projets retenus** à accompagner à l'échelle des Pays de Savoie et de l'Ain
- 3 **centrales villageoises** installées à l'échelle du Chablais, de la Vallée de l'Arve et du Genevois haut savoyard

EN SAVOIR +

Découvrir Innovales
innovales.fr

Faciliter l'accès à l'orientation et à la formation supérieure dans le Genevois français

La cité des métiers : un dispositif pour l'orientation professionnelle au service des habitants

La Cité des Métiers est un dispositif qui permet d'aiguiller les usagers vers tous les moyens d'élaboration et de réalisation de leurs objectifs professionnels. Tout habitant du territoire, quel que soit son âge, sa situation ou son statut peut ainsi y trouver une information sur les métiers, les conditions d'accès à la formation ou encore la situation de l'emploi.

Afin d'apporter à ses usagers une information de proximité, elle est organisée autour d'un site principal à Genève, de 2 centres associés en Suisse et de **3 centres en France : Annemasse, Bonneville et Valserhône. Un prochain centre devrait voir le jour à Thonon-les-Bains en 2022.**

Depuis 2016, le Pôle métropolitain du Genevois français coordonne les Centres associés français. Cette mission consiste à :

- **accompagner les EPCI** dans leur démarche, leur professionnalisation, le respect du label ;
- **accompagner les nouveaux déploiements** de la Cité des métiers ;
- **établir une communication coordonnée** à destination de la population via des outils mutualisés.

2021

- **3 436 personnes accueillies**
- **403 entretiens réalisés**
- **624 participants aux ateliers**
- **208 ateliers prévus dont 134 ateliers tenus**
- **66 Zooms métiers agendés**

Grand Forma : le forum des formations en version digitale

Véritable réseau de la formation supérieure sur le Genevois français, comprenant près de 80 formations identifiées, Grand Forma a pour but de mobiliser les sites et organismes de formation afin de construire une offre complète sur le territoire, accompagnée de services dédiés aux étudiants.

Animée par le Pôle métropolitain du Genevois français, cette stratégie partenariale en faveur de l'enseignement supérieur vise à promouvoir et renforcer l'accueil d'étudiants dans le Genevois français et à développer des formations innovantes dans de nombreux secteurs d'activités.

Pour sa 3e édition sous la bannière « Grand Forma - se former dans le Genevois français », le Forum des formations supérieures se tenait les **4 et 5 février 2021 de manière 100 % digital,** s'adaptant aux usages de chacun et aux circonstances liées au Covid-19. 24 conférences en ligne, huit temps d'échanges avec les organismes de formations français et suisses (Université Savoie Mont-Blanc, l'Université de Genève ou encore l'IUT Lyon II, etc.) et un espace « ressources » ont été mis à disposition des étudiants et lycéens sur le site grandforma.fr/forum

2021

- **43 700 connexions** au site grandforma.fr

En plus du Forum post-bac, étudiants et organismes de formation ont été sollicités sur 3 temps forts durant 2021 :

- **Le Workshop étudiants sur Annemasse Agglo à BeHere avec 18 étudiants.**
  L'objectif : comprendre les besoins des étudiants et les intégrer à la stratégie Grand Forma sur le territoire annemassien.

- **L'enquête étudiante sur Annemasse Agglo** concernant la dynamique étudiante sur le territoire, avec à la clé 700 retours.
- **La conférence dédiée aux organismes de formation et entreprise animée** par la Maison de l'économie développement (MED). 17 participants sur 38 organismes de formations invités.

Développement des Chaires transfrontalières avec l'Université Savoie Mont-blanc

Le Pôle métropolitain a rejoint les membres de la Fondation Université Savoie Mont Blanc. Cet engagement inscrit davantage le Pôle métropolitain et ses membres dans une dynamique de valorisation et développement de l'enseignement supérieur dans le Genevois français, qui se formalise au travers de la démarche Grand Forma.

Avec 17 partenaires publics et privés signataires, dont des partenaires économiques et industriels, le Conseil Savoie Léman, le Grand Annecy et maintenant le Pôle métropolitain du Genevois français, **la Fondation promeut le développement des relations entre les universités et entreprises pour favoriser la recherche, l'innovation et le développement des compétences à partir des dynamiques et besoins du territoire.**

Dans le Genevois français, deux Chaires sont proposées. La Chaire d'Innovations Transfrontalières sur l'Efficacité Energétique (CITEE) est développée à partir de l'initiative de Pays de Gex Agglo qui à travers sa SPL Terrinnov développe un réseau d'Anergie pour récupérer l'énergie fatale du CERN et une série d'innovations pour réduire les consommations d'énergies et produire localement des énergies renouvelables. Cette Chaire fait partie du réseau « Université Européenne de Recherche », la Solar Academy. Le professeur Christophe Ménézo, directeur du laboratoire LOCIE de l'Université Savoie Mont-Blanc assure la direction scientifique de la démarche. Des équipes transfrontalières associant l'UNIGE et l'HEPIA collaborent sur les différents enjeux scientifiques.

La Chaire transfrontalière de la mobilité fait l'objet d'une étude de positionnement : partenariat scientifique, axe de coopération, définition du modèle économique public-privé (mécénat). L'objectif est de faire du Genevois français et du Grand Genève un « terrain » de recherche, d'innovation et de formation en matière de solutions de mobilité zéro carbone. Le projet de Chaire transfrontalière de la Mobilité bénéficie du soutien du Département de la Haute-Savoie, d'Annemasse Agglo et de la Fondation Université Savoie Mont-Blanc.

La crise sanitaire a eu un fort impact sur le plan de déploiement des deux chaires : entre adaptation des enseignements universitaires et crise économique gelant les dynamiques de mécénat des entreprises. Ainsi, l'année 2021 a été consacrée à la définition du positionnement des chaires, au lancement de travaux de thèses pour la Chaire CITEE, à la contribution au carrefour des Métiers des Assises européennes de la Transition énergétique et à l'animation du réseau. L'année 2022 sera consacrée au redéploiement du plan d'actions initialement prévu.

Économie circulaire : Entrez dans la boucle

20 entreprises du PAE des Jourdies du Pays Rochois accompagnées

Le schéma d'Accueil des Entreprises a fait ressortir la nécessité d'accompagner les entreprises artisanales et industrielles à leur transition écologique notamment autour des sujets relatifs à l'économie circulaire. Ce constat a été renforcé récemment par l'ordonnancement des nouvelles lois Egalim *« loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous »* et *« Anti-gaspillage pour une économie circulaire »* (AGEC) impactant le rôle des entreprises et des EPCI sur ce sujet.

Le Pôle métropolitain a confié au PTCE InnoVales et à un pool d'experts l'accompagnement d'un panel de 20 entreprises à l'échelle d'une zone d'activité pour expérimenter une démarche d'écologie industrielle et territoriale. Cette animation consiste à fédérer un panel d'entreprises volontaires, de diagnostiquer individuellement ces dernières sur la question des flux déchets et des stocks, d'élaborer un cahier de recommandations, d'identifier et former 2 ambassadeurs par entreprise. Cette mission a également consisté à animer collectivement auprès de ces 20 entreprises des ateliers pour faire émerger des problématiques et solutions communes autour des biodéchets, des palettes, des cartons, des masques covid, des flux bureautiques et des mégots de cigarette.

2021

- 20 **entreprises** d'une ZAE composée de 120 **entreprises accompagnées**
- **Plus de** 10 **réunions collectives** autour de 6 **typologies de déchet**

L'opération a coûté près de 65 000 € pris en charge à 30 % par la Région AURA, 18 % par les entreprises soit 52 % par le Pôle métropolitain.

EN SAVOIR +

Découvrir l'Économie circulaire

innovales.fr/participez-a-une-demarche-deconomie-circulaire-entrez-dans-la-boucle

Soliway, l'événement incontournable de la solidarité internationale

Après un report en 2020, la 7e édition du salon des métiers SOLIWAY Solidarité Internationale mode d'emploi(s) s'est tenue les 5 et 6 novembre 2021 à Archamps et Annemasse. Professionnels de la solidarité, experts, bénévoles, entrepreneurs, représentants de collectivités et étudiants, personnes en reconversion professionnelle et citoyens engagés : ce sont près de 2000 participants qui ont été mobilisés pour participer aux deux journées du salon.

La journée pro du 5 novembre au Centre de Convention ArchParc a rassemblé plus de 200 experts issus d'ONG, entreprises, collectivités territoriales, universités et organismes de formation de toute la France et de Suisse Romande.
Le lendemain, 6 novembre 2021, c'est le grand public qui fut reçu au Complexe Martin Luther King d'Annemasse pour dialoguer avec les ONG et découvrir ainsi les métiers et activités de l'humanitaire. 50 organisations comme Médecins Sans Frontières Suisse, Action Contre la Faim, Médecins du Monde, la Croix-Rouge Française, France Volontaires et bien d'autres, étaient présentes.

Le Pôle métropolitain du Genevois français est partenaire de SOLIWAY, événement unique en France sur la thématique de la Solidarité Internationale.

2021

- 200 **experts** sur la Journée Professionnelle
- 190 **professionnels** présents sur les 50 stands et 19 ateliers proposés lors de la journée grand public à Annemasse

EN SAVOIR +

Découvrir Soliway

soliway.net

Focus GRAND GENÈVE

→ PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE GRAND GENÈVE

L'économie circulaire doit constituer un axe incontournable et transversal de la démarche "Grand Genève en transition". Quelle que soit la filière ou la thématique considérée, la logique générale repose sur la promotion d'une forme de sobriété : il s'agit de consommer « moins, mais mieux » les ressources matérielles nécessaires à la satisfaction des besoins de la population et au bon fonctionnement de l'économie locale. C'est dans cet esprit qu'une vaste et ambitieuse étude a été initiée pour identifier les flux de matières/produits fabriqués/consommés sur le territoire, pour en identifier le "métabolisme économique".

EN SAVOIR + SUR L'ÉTUDE

grandgeneve.org ► centre de ressources ► études thématiques ► économie circulaire

(en 3 volets, diagnostic, analyse des opportunités et feuille de route ainsi que la synthèse du séminaire transition écologique du 4 novembre 2021)

→ PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE POUR LE FORUM D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU GRAND GENÈVE

Le Forum Transfrontalier de l'Économie circulaire s'inscrit dans le cadre du Plan d'action pour la transition écologique du Grand Genève et, plus précisément des réflexions et chantiers menés dans le cadre de l'Économie Circulaire. Il a été conçu par les collectivités locales et agence économique du Chablais en partenariat avec le Pôle métropolitain du Genevois français.

Le Forum, organisé le 8 octobre 2021 avait pour objectif d'accompagner les entreprises et autorités publiques françaises et suisses à leur transition circulaire notamment sur les thèmes de l'écologie industrielle et territoriale, de la construction durable, des matériaux plastiques, du tourisme durable et des ressourceries. Plusieurs formats ont été proposés tels que la conférence plénière animée par l'agence régionale CIRIDD, 4 tables rondes, 3 ateliers, village des exposants et 2 temps de réseautage. Un succès pour une première édition !

- **401 participants à cette 1re édition.**
- **11 formats d'animation différents.**
- **28 partenaires techniques et financiers.**
- **33 intervenants, 13 animateurs et 24 structures exposantes.**

L'opération aura coûté 80 000 €TTC avec une prise en charge de 15 % par le Pôle métropolitain.

EN SAVOIR + SUR LE FORUM

agenceecochablais.com/2014-04-16-06-30-16/les-midis-de-l-economie.html

→ UN NOUVEAU CYCLE DES TABLES RONDES ÉCONOMIQUES DU GRAND GENÈVE

Les Tables Rondes Économiques du Grand Genève fédèrent et accompagnent les entrepreneurs du territoire pour les aider à résoudre des problématiques spécifiques telles que le développement commercial ou l'implantation de l'autre côté de la frontière, le passage des douanes, l'accès aux marchés publics… Ces rendez-vous sont coorganisées par les opérateurs économiques du Grand Genève, tels que les agences économiques du Genevois français, les CCI de Genève et France Suisse, les services économiques du Canton de Genève et du Pôle métropolitain du Genevois français. En 2021, du fait de la problématique sanitaire, ces instances ont été organisées en format visioconférence et seulement 3 tables rondes ont pu être organisées sur un objectif de 4 initialement prévu.

- **201 participants sur les 3 tables rondes.**

EN SAVOIR +

Retrouvez en images et vidéos les Tables Rondes 2021 sur le site ccifs.ch

CULTURE

Inscrit dans le cadre de la feuille de route politique, sous l'angle du « mieux vivre ensemble » et de la transition écologique, un travail de concertation sur la politique culturelle a été mené en 2021, afin de proposer les bases d'un programme d'accompagnement sur les enjeux de la transition à destination des acteurs culturels et des représentants techniques et politiques dès 2022. Cette année a aussi marqué le retour d'une exposition photographique transfrontalière itinérante et d'un livre d'Histoire sur le Grand Genève.

31 communes du Grand Genève accueillent l'exposition photographique « Visages du Léman Express » entre 2021 et 2022

Cette exposition photographique, itinérante et collective, porte sur le lien entre les usagers et les gares du Léman Express. Elle réunit 15 photos avec dix photographes lauréats, de 24 à 72 ans, dont neuf amateurs. C'est un jury franco-suisse composé de spécialistes et d'élus qui a présidé au choix des photos et pour qui le maître mot a été la qualité.

Les vernissages se sont déroulés le 21 septembre 2021 à Divonne-les-Bains et à Plan-les-Ouates pour le côté suisse. Les espaces d'accueil sont toujours en extérieur (pour des raisons sanitaires et de meilleure visibilité) : jardin public, parvis de gare, parvis de mairie, le choix est laissé à la commune. 16 communes françaises et 15 communes suisses ont manifesté leur intérêt d'accueillir cette exposition, de septembre 2021 à décembre 2022.

Le Pôle métropolitain du Genevois français assure la maîtrise d'ouvrage de la totalité de l'action : le suivi technique et financier, l'animation de l'exposition, le lien avec chaque commune, le lien avec le prestataire suisse et la communication.

2021

- **15** photos
- **10** photographes
- **31** communes hôtes

L'accueil de l'exposition est gratuit pour les communes françaises contre 1000 CHF par commune pour les municipalités suisses.

EN SAVOIR +

Découvrez le programme

genevoisfrancais.org/projets/expo

L'annulation du Festival du Léman Express

Après avoir été reporté de 2020 aux 12 et 13 juin 2021, le Festival du Léman Express, événement populaire invitant les publics à circuler sur le réseau ferroviaire franco-suisse, a dû être annulé en raison du contexte sanitaire. Malgré un horizon encourageant pour la tenue de manifestations culturelles, la programmation de F-LEX, avec plus de la moitié des propositions artistiques impliquant des déplacements des publics autour des gares et dans les trains, s'avérait en juin 2021 incompatible avec les restrictions sanitaires qui exigeaient notamment la délimitation stricte des espaces de jeux et des spectacles "assis".

Le 18 mai 2021, était définitivement annoncée l'annulation du festival du Léman Express.

L'histoire du Grand Genève dans les écoles primaires du Genevois français

Afin de sensibiliser les élèves du 3e cycle des écoles primaires à l'évolution du territoire du Grand Genève, il a été proposé de soutenir une initiative produite par Lydie MEYNET, auteure locale, retraçant en six ouvrages les grandes dates historiques qui ont marqué notre région transfrontalière.

1 • 58 ans avant JC : **les helvètes refoulés aux portes de la Genève gallo-romaine (année 2021)**

2 • 443-534 : **Genève capitale burgonde**

3 • 1034 : **Genève germanique**

4 • 1401-1602 : **Genève et la maison de Savoie**

5 • 1749-1816 : **Genève entre France et Suisse**

6 • 1846-1945 : **construction de la Genève moderne, devenue cité internationale.**

Les livres ont été distribués aux Communautés de Communes et d'Agglomération pour diffusions aux mairies puis auprès des écoles.

2021

- **20 ouvrages par école publique et 30 ouvrages pour les communes** disposant de plus de 3 écoles
- **3 950 ouvrages distribués** dans le Genevois français
- **844 ouvrages vendus** pour les écoles côté suisse

L'agenda culturel du Grand Genève fait peau neuve

L'agenda culturel représente la page la plus visitée du site internet du Grand Genève. Il est le fruit de remontées d'évènements par les Offices du tourisme du territoire via une base de données Apidae. Côté suisse, la mise en ligne est réalisée en interne au Pôle métropolitain du Genevois français, à partir de demandes de porteurs d'évènements, de festivals et via des partenariats avec l'UNIGE (Université de Genève), le Musée d'Art et d'Histoire de la ville de Genève, la commune de Thônex, etc.

EN SAVOIR +

Découvrez l'agenda culturel

grand-geneve.org/evenements

En 2021, cela représente environ 1600 connexions par mois (chiffre en baisse par rapport à la période avant Covid-19).

COMMUNICATION

La communication du Pôle métropolitain consiste en la promotion des différents services portés ainsi qu'à la prise de parole institutionnelle de la collectivité et de ses élus. L'année 2021 a été marquée par plusieurs interventions à l'échelle transfrontalière, concernant notamment la prise en compte des bassins de vie transfrontaliers en période de pandémie ainsi que le maintien du télétravail. Elle a vu également l'arrêt de la communication REGENERO, une forte activité sur les sujets liés au covoiturage et l'autopartage, ainsi qu'une large progression des contenus sur les réseaux sociaux.

Engagée depuis 2020, la communication plus régulière à l'attention des élus municipaux des 117 communes du Genevois français s'est poursuivie avec l'édition d'un format simplifié de la feuille de route 2020-2026.
Le service communication du Pôle métropolitain contribue également à l'ensemble des actions de communication du Grand Genève.

EN SAVOIR +

Comprendre le Pôle métropolitain du Genevois français en 3 minutes

genevoisfrancais.org/presentation/

genevoisfrancais.org/2020-2026

Communication de service (6 marques)

Relations médias

Le Pôle métropolitain a produit et diffusé **21 communiqués de presse** en 2021 (contre 6 l'année précédente). Les médias ont été mobilisés à plusieurs reprises sur les questions transfrontalières, avec notamment la prise en compte des bassins de vie transfrontaliers dans le cadre des mesures liées à la pandémie, ainsi que le maintien du télétravail pour les travailleurs frontaliers. Une large couverture sur les sujets tels que les mesures d'incitation au covoiturage a pu être constatée.

La démarche « La Nuit est belle ! », portée par le Grand Genève et à laquelle les services du Pôle métropolitain ont pleinement contribué, a bénéficié de retombées presses importantes sur le territoire national.

Campagnes et productions

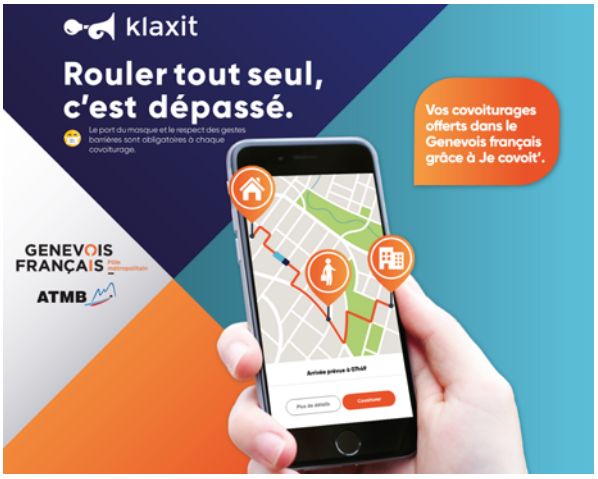

- **Promotion et appel à intérêt des photographes du Grand Genève** pour l'exposition « Visages du Léman Express ».
- **Prime chauffage propre,** pour le Pays bellegardien et Thonon agglo.
- **Financement des trajets en covoiturage dans le Genevois français** avec l'offre « Je covoit' », en partenariat avec l'ATMB et Klaxit.
- **« On est chaud pour vous accompagner »,** la campagne 2021 de promotion du service REGENERO pour la rénovation énergétique de l'habitat.
- **« Mon covoit' quotidien ne me coûte plus rien ».** Partenariat BlablaLines (ex BlablaCar Daily) et Pôle métropolitain du Genevois français pour la gratuité des trajets de covoiturage dans le Genevois français.

Publications 2021

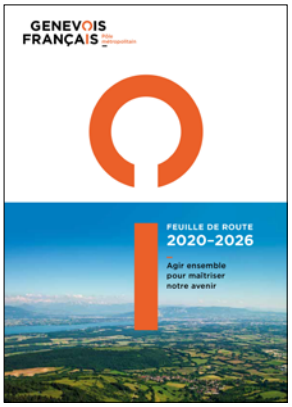

- **Feuille de route du Pôle métropolitain du Genevois français – mandat 2020-2026,** avec une diffusion à l'ensemble des conseillers municipaux du territoire.
- **L'ACTU EN BREF,** 3 parutions en format numérique.
- **Brochure « Destination mobilité 2025 ».**
- **Rapport d'activités 2020.**
- **Réédition des guides de la mobilité :** Annemasse Agglo, Genevois, Vallée de l'Arve, Pays de Gex, Pays Bellegardien.
- **Parutions dans le magazine l'Extension** (5 numéros).

Événementiel

- **Organisation du Forum des formations supérieures Grand Forma,** en 100 % numérique les 4-5 février 2021.
- **Organisation de la 3e édition de La Nuit est belle !,** 21 mai 2021.
- **Inauguration des bornes de covoiturage dynamique Hé!Léman** Faucigny à La Roche-sur-Foron, 10 septembre 2021.
- **Participation au Forum de l'économie circulaire transfrontalier,** 8 octobre 2021 à Thonon-les-Bains.

- **Inauguration de la 20e voiture en autopartage CITIZ,** 22 juin à Saint-Pierre-en-Faucigny.
- **Présence au Salon des transfrontaliers** pour la promotion de la Cité des métiers du Grand Genève, 8 au 9 octobre 2021 à Annemasse.

Supports digitaux

Site internet

Le Pôle métropolitain du Genevois français a totalement renouvelé son site internet genevoisfrancais.org en décembre 2021. La navigation a totalement été repensée et simplifiée, apportant également une visibilité globale des contenus diffusés sur les réseaux sociaux, sur la page d'accueil. La fréquentation enregistre une hausse annuelle de 28 % de visiteurs par rapport à 2020 (12 388 visiteurs uniques).

En parallèle, le site grandforma.fr (créé en 2020) propose aux apprenants un annuaire de plus de 80 formations post-bacs, mis à jour 2 fois par an, et a hébergé en février le Forum des formations 100 % numérique. Le site de la Cité des métiers citemetiers.fr, renouvelé également en 2020, informe en continu sur les dates des différents ateliers dédiés à l'orientation professionnelle.

En plus de renseigner les trajets de covoiturage disponibles depuis 6 plateformes référencées, le site covoiturage-leman.org accueille depuis septembre les utilisateurs de la nouvelle ligne de covoiturage « Hé!Léman Faucigny ».

Bien que le service REGENERO n'existe plus côté Haute-Savoie, le site regenero.fr continue de fonctionner pour la partie aindinoise du territoire.

Réseaux sociaux

Durant l'année 2021, le Pôle métropolitain a réalisé **183 publications** sur Facebook, LinkedIn, ainsi que sur les comptes dédiés à REGENERO, GRAND FORMA et Covoiturage-leman.
La situation au 31 décembre traduit une progression générale des abonnés d'environ **30 %,** avec en particulier un taux d'interactions important avec la communauté sur LinkedIn, témoignant de l'intérêt des sujets sur cette plateforme.

Progression des réseaux sociaux (nb d'abonnés)

	Variation annuelle	2019	2020	2021
f	+31 %	-	582	840
in	+28 %	1 020	1 700	2 346

En parallèle, le service communication du Pôle métropolitain assure le suivi de l'ensemble de la communication du Grand Genève, y compris ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube) et plateformes web.
Le nombre d'abonnés aux réseaux sociaux du Grand Genève (hors YouTube) a augmenté en moyenne de **44 % entre 2020 et 2021.**

→ Les élus du Genevois français ont été amenés à plusieurs reprises à prendre la parole lors des émissions TV Ensemble, co-produites par Léman Bleu et le Grand Genève.

Édition et coordination :
Pôle métropolitain du Genevois français, service communication

Directeur de la publication :
Christian Dupessey, Président du Pôle métropolitain du Genevois français

Conception et réalisation :
marylene-gonçalves.com

Crédit photos :
Gilles Bertrand (pages 1, 4, 5, 8, 15, 32, 36)
Radiolac (page 4 - douane)
Fotolia (page 10)
Jean Revillard (pages 11, 18)
Fany Hemidi (page 12)
ARE Confédération (page 13 haut)
Grand Genève (pages 13 bas, 24, 26)
Lémanis (page 14)
Beverb (page 19)
Citoy'Energie (page 22 bas)
AdobeStock (pages 22, 25)
Pôle métropolitain du Genevois français (pages 23, 33, 34)
Communauté de communes du Pays Rochois - Stéphane Couchet (page 28)
Région Auvergne-Rhone-Alpes (page 30)
Lydie Meynet (page 35)
Léman Bleu (page 38)

© **Pôle métropolitain du Genevois français**
Juillet 2022

Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée dans le présent document s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

Agir ensemble pour maîtriser notre avenir

Le Pôle métropolitain du Genevois français réunit 8 intercommunalités,
pour un total de 117 communes et 425'000 habitants, entre l'Ain et la Haute-Savoie.
L'enjeu : rassembler les énergies pour construire des projets au service de la transition écologique
et de la qualité de vie des habitants. Il représente la partie française du Grand Genève.

Annemasse Agglo · Annemasse · Les Voirons Agglomération
CCPB · Un pari sur l'avenir
Arve & Salève · Communauté de communes
Pays de Gex agglo
Communauté de communes Faucigny Glières
Le Pays Rochois · Communauté de communes
Communauté de communes du Genevois
THONON agglomération

GENEVOIS FRANÇAIS Pôle métropolitain

15 avenue Émile Zola
74100 Annemasse
Tél : +33 (0)4 50 04 54 05
info@genevoisfrancais.org
genevoisfrancais.org